



TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

FAITES DE VOTRE OBLIGATION UN INVESTISSEMENT...

**... et contribuez à la formation de vos
collaborateurs de demain !**



UFR STAPS MONTPELLIER

DES COMPÉTENCES
POUR LE SPORT
L'ÉDUCATION
LA SANTÉ



BENEFIQUE POUR VOUS !



« La taxe d'apprentissage est avant tout l'expression d'une solidarité entre les entreprises et les établissements de formation. Elle s'intègre dans une recherche de partenariats avec les entreprises et le monde du travail, que nous souhaitons les plus larges possibles et basés sur la réciprocité. »

Professeur Didier DELIGNIERES,

Directeur de l'UFR STAPS

Président de la Conférence des Doyens de STAPS (C3D)

Le MTS, C'EST QUOI ?

Le titulaire du Master « Management du Tourisme Sportif » (MTS) est formé pour réaliser des missions de développement de projets, de conseil, de management d'unité ou de services, de promotion et de communication pour des organisations produisant des services associant sport et/ou loisirs sportifs et tourisme.

Un étudiant MTS, POUR QUEL EMPLOI ?

Aujourd'hui, 94% de nos étudiants ont un emploi dans les 6 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme en qualité de :

- Chef de produit, Assistant direction, Responsable accueil, Chargé de développement tourisme et sports, Directeur de Camping ...

Ils travaillent pour :

- des Tours Opérateurs ou agences de voyage, des villages de vacances, résidences de tourisme, camping ou sport center,
- Associations de tourisme ou fédérations sportives,
- collectivités locales ou territoriales, offices de tourisme,
- D'autres créent leur entreprise avec succès...

Le versement de votre taxe d'apprentissage à la formation MTS de l'UFR STAPS de Montpellier sera le moyen :

- o d'améliorer la qualité des formations dispensées aux étudiants
- o de faire participer des intervenants extérieurs dont l'apport professionnel est indispensable pour développer des compétences professionnelles au service des entreprises
- o de répondre aux exigences et à l'évolution de votre secteur d'activités



NOUS AVONS BESOIN DE COLLABORER ENSEMBLE !

En attribuant votre taxe d'apprentissage au Master MTS, vous pourrez :

- Créer un partenariat privilégié avec l'UFR STAPS vous permettant de bénéficier de l'expertise de nos enseignants-chercheurs*
- **Recruter un étudiant pour un stage ou un jeune diplômé**
 - ✓ Diffuser vos offres de stages, apprentissage, missions de façon prioritaire **
- Agrandir votre réseau professionnel



« Grâce à la taxe d'apprentissage nous pourrions adapter nos ressources pédagogiques, multiplier les rencontres professionnels - étudiants, développer notre réseau de partenaires et assurer les meilleures conditions de formation et d'insertion professionnelle à nos étudiants. Ils seront vos collaborateurs demain. »

Nathalie Le Roux,
Enseignante Master Management du Tourisme Sportif



* Comme c'est déjà le cas avec la Communauté de Communes du Pays Viganais, l'Association Mara'thau, le Camping de l'Espiguette, la Maison de la Réserve Naturelle d'Eyne, Global Aventure & le Parc de Bessille, l'Office de Tourisme de Montélimar, la Communauté de Communes du Carladéz ou encore le projet d'expédition FTI AE UTURUNCU 6008m, en 2021...

** Ils ont accueilli des étudiants MTS en stage : 66° Nord, Azimut, Kamelot Camp (Courchevel) SARL Cap Surf, KABCOM International, MBP adventure CORSICA RAID, Terres D'aventure, Discover France Adventures, Fun and Fly - Pôle Nautique de Gruissan, Nouvelles Frontières TUI, Camping le Plan d'Eau ST Charles, CAP Jeunes, Resort Club Arc 1950, Par'Faim d'aventures, Tignes Développement, Norwide Finland, Club Aventure, Grand Angle, Caval & go, Natur Rando, Ardéchoise Cyclo Promotion, KayakMed, ADAPTOURS Voyages, Discover France Adventures, VTR Voyages, Viamonts trekking, Campings Cap Fun, Camping Côte Vermeille / Franceloc, Bintang Bungalow (Indonésie), Association Asiatique du management du Sport (Taiwan), Haka Tours (Nouvelle Zélande), Détour Nature - Montréal, Roc de Massereau, Tignes Développement, UCPA Sports loisirs, Comité Départemental de Randonnée Pédestre, Comité Départemental Maison du Tourisme 34, 46, 30, OT de Méribel / Crans Montana Tourisme / de Morzine / Montélimar, CDOS 17, CD Handi 74, Communauté de Communes Lanvollon - Plouha, Régie autonome du Port de Port Camargue, Communauté de communes Haute Vallée de l'Hérault, DDJS Haute Loire, Pays Ruthénois, Nordique France, CDESI Hautes-Pyrénées, PNR Causses du Quercy...



PROMESSE DE VERSEMENT

à envoyer à l'adresse ci-dessous

**C'est vous qui choisissez le bénéficiaire !
avant le 28 février 2020 !**

▶ Votre Entreprise :

SIRET

Adresse

Code Postal Ville

▶ Contact Taxe d'Apprentissage

Mme ou Mr

Fonction

Tel E-mail

Nom de votre organisme collecteur :

■ OUI, nous nous engageons à verser notre taxe d'apprentissage au Master MTS, UFR STAPS Montpellier

Les organismes collecteurs nous reverseront votre taxe d'apprentissage cet été. En nous retournant ce bordereau, vous nous informez directement et au plus vite.

Vous devez reporter sur le bordereau de votre organisme collecteur les coordonnées suivantes :
Université Montpellier - UFR STAPS - 700 avenue du Pic Saint Loup, 34090 Montpellier
CODE ECOLE UAI : 0342321N
Master MENTION STAPS Parcours Management du Sport en précisant la catégorie B et le montant au minimum « 1€ » ou si possible « *au maximum* ».

UFR STAPS

700 av du Pic Saint-Loup
34090 MONTPELLIER

votre correspondant

andre.galy@umontpellier.fr